

MORANGIS

Le dispositif de caméras de vidéoprotection s'élargit

A la fin de l'année 2026, il devrait y avoir un total de 36 caméras réparties sur la commune.

C'est une visite de terrain qui a permis de constater les évolutions en termes de vidéoprotection dans la commune. Jeudi 4 décembre, Rémi Bourdu, sous-préfet de Palaiseau, était en effet présent à Morangis pour une visite officielle en présence notamment de Brigitte Vermillet, maire de la ville. Après s'être

rendue à la résidence Warabiot et sur l'aire d'accueil des gens du voyage, la délégation a poursuivi son trajet au poste de police municipale afin de découvrir le nouveau dispositif de vidéoprotection, dont le centre de visionnage. Depuis 2021, date à laquelle sept caméras nomades ont été installées « afin de lutter contre les dépôts sauvages », la commune de Morangis a en effet étendu son système avec notamment 11 nouvelles caméras mises

en place cette année. Trois d'entre elles sont dédiées à la protection des agents municipaux travaillant à l'Hôtel de ville, à l'espace des Solidarités Marie-Amélie Le Fur et au poste de police municipale. La Ville précise par ailleurs qu'une deuxième phase d'implantation prévoit l'installation de 18 nouvelles caméras d'ici la fin 2026, pour un total de 36 caméras sur le territoire de la commune.

IR.L.